

GP Ste-Martine

Ste-Martine –27 avril 2008

Communiqué #1

Avertissement aux coureurs suivants pour ne pas s'être présentés au contrôle des braquets d'après-course :

Junior F	361	Shanie Bergeron	Specialized-Multisports-GSDGestion
Junior F	367	Jessica Garneau	Rocky Mountain/Procycle
Junior H	497	Steve Caillé	Équipe Québec VM
Junior H	419	Ludovic Fleury	Garneau-Crocs-Suzano

Avertissement au directeur sportif du Groupe sportif Vélo Sélect/2Peer :

Pour non-respect de la procédure d'inscription d'un coureur de son équipe et le non-respect de certains coureurs aux instructions des commissaires.

Note aux coureurs :

Un problème technique avec l'ordinateur des inscriptions s'est produit pendant la journée. De ce fait, il se peut que quelques erreurs se soient glissées dans les résultats.

Si votre nom est erroné ou n'apparaît pas, nous vous invitons à envoyer votre demande de correction à l'adresse courriel drp@fqsc.net et le suivi sera fait à la fin de la semaine pour la correction des résultats.

Rappel aux coureurs :

N'oubliez pas que la plaque de cadre est obligatoire et qu'une pénalité de 10\$ est prévue si la plaque n'est pas fixé sur le vélo. Des plaques de cadre supplémentaire sont disponibles au coût de 10\$ à la table d'inscription lors des courses.

Le collège des commissaires